



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 MARS 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A017

OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs – Election des membres de la CAO du groupement de commandes pour l'acquisition de panneaux de promotion touristique

Le 12 mars 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 6 mars 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – AUGÉY Dominique – BALDO Edouard – BARRET Guy – BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – de BUSSCHERE Charlotte – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MANCEL Joël – MEÏ Roger – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane – POLITANO Jean-Jacques – PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROLANDO Christian – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : JOUVE Mireille suppléée par LALAUZE Andrée

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BACHI Abbassia donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – BASTIDE Bernard donne pouvoir à MORBELLI Pascale – BENKACI Moussa donne pouvoir à PAOLI Stéphane – BOULAN Michel donne pouvoir à LHEN Hélène – CALAFAT Roxane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à BURLE Christian – CIOT Jean-David donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – CRISTIANI Georges donne pouvoir à HOUEIX Roger – DAGORNE Robert donne pouvoir à FREGEAC Olivier – FILIPPI Claude donne pouvoir à GUINIERI Frédéric – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GERARD Jacky donne pouvoir à CESARI Martine – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – NERINI Nathalie donne pouvoir à TALASSINOS Luc – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PRIMO Yveline donne pouvoir à MEÏ Roger – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MERGER Reine – SUSINI Jules donne pouvoir à TAULAN Francis – TERME Françoise donne pouvoir à BERNARD Christine – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – ZERKANI Karima donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : ARDHUIN Philippe – CHARDON Robert – FERAUD Jean-Claude – GARELLA Jean-Brice – MALLIÉ Richard – MARTIN Régis – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 12 MARS 2015

Rapporteur: Madame le Président

Thématique : Institution

Objet : Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs – Election des membres de la CAO du groupement de commandes pour l'acquisition de panneaux de promotion touristique
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération n°2014_A092 du 22 mai 2014, le Conseil de Communauté a procédé à la désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs.
Suite à une permutation des délégations de fonctions entre Madame Mireille JOUVE, déléguée à la protection du massif Sainte Victoire, et Monsieur Christian DELAVET, délégué à la forêt et au PIDAF, il y a lieu de mettre à jour les représentants de la CPA au sein de certains organismes extérieurs concernés par ces deux délégations.

Par ailleurs, le Bureau communautaire du 19 février 2015 s'est prononcé sur l'adhésion au groupement de commandes pour la passation d'un marché pour l'acquisition de panneaux de promotion touristique. Ce groupement de commandes dispose d'une Commission d'Appel d'Offres ad hoc dont il convient d'élire un membre titulaire et un membre suppléant parmi les membres de la CAO de la Communauté du Pays d'Aix.

Exposé des motifs :

Par délibération n°2014_A092 du 22 mai 2014, le Conseil de Communauté a procédé à la désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs.

Le 12 décembre 2014, il a été procédé par arrêtés du Président à la permutation des délégations de fonctions entre Madame Mireille JOUVE, déléguée à la protection du massif Sainte Victoire, et Monsieur Christian DELAVET, délégué à la forêt et au PIDAF.

Cette interversion nécessite que le Conseil de Communauté procède à la désignation de ses représentants au sein des organismes extérieurs suivants :

- Association départementale des communes forestières des Bouches-du-Rhône (représentant titulaire) ;
- Association départementale des communes forestières de Vaucluse (représentant suppléant) ;
- Assemblée Générale de l'Association Forêt Modèle (représentant titulaire) ;
- Comité de pilotage CPIE/Education, environnement (représentant titulaire) ;
- Syndicat Intercommunal de l'Arbois (représentant titulaire suite à la démission de Monsieur Jean-Marc PERRIN et représentant suppléant) ;
- Syndicat Mixte de l'Etoile (représentant titulaire) ;
- Syndicat Mixte Forestier de Vaucluse (représentant suppléant).

Par ailleurs, le Bureau communautaire du 19 février 2015 s'est prononcé sur l'adhésion au groupement de commandes pour la passation d'un marché pour l'acquisition de panneaux de promotion touristique.

Ce groupement de commandes dispose d'une Commission d'Appel d'Offres dont chaque adhérent doit procéder à la désignation de son représentant titulaire (et de son suppléant) ayant voix délibérative.

En application de l'article 8-III du Code des marchés publics, une Commission d'Appel d'Offres du groupement est instaurée dès lors qu'une collectivité ou un établissement public local (...) participe au groupement.

L'élection des membres titulaires et des membres suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres de la Commission d'Appel d'Offres de la CPA (article 8-III-1° du Code des marchés publics). **La Communauté du Pays d'Aix sera représentée par un membre titulaire et un membre suppléant parmi les personnes suivantes :**

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Philippe DE SAINTDO	Christian ROLANDO
Guy ALBERT	Christian DELAVET
Martine CESARI	Robert LAGIER
Roxane CALAFAT	Daniel GOUIRAND
Jean-Jacques POLITANO	Jean-François CORNO

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-40-1 et L2121-21 ;

VU le Code des marchés publics et notamment les articles 8-III et 8-III-1° ;

VU la délibération n°2014_A092 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 relative à l'élection des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 19 février 2015.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** à l'unanimité de procéder à la désignation au scrutin public des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs en lien avec la délégation « Forêt » et au sein de la CAO spécifique pour l'acquisition de panneaux touristiques;
- **PROCEDER** à la désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs en lien avec la délégation « Forêt » ;
- **PROCEDER** à l'élection, parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres de la CPA, d'un membre titulaire et d'un membre suppléant de la CAO du groupement de commandes pour l'acquisition de panneaux de promotion touristique dont Bouches-du-Rhône Tourisme est le coordonateur.

OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs – Election des membres de la CAO du groupement de commandes pour l'acquisition de panneaux de promotion touristique

1. Choix des modalités de scrutin pour l'ensemble des désignations

Il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret pour l'ensemble des désignations.

Vote sur la proposition

Inscrits	92
Votants	83
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	83
Majorité absolue	42
Pour	83
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité la proposition et décide de ne pas procéder au scrutin secret.

2. désignations

A déclaré candidature pour être représentant de la CPA, en tant que titulaire, au sein de l'Association départementale des communes forestières des Bouches-du-Rhône, de l'Assemblée générale de l'Association Forêt Modèle, du Comité de pilotage CPIE/Education, environnement, du Syndicat Mixte de l'Etoile, du Syndicat Intercommunal de l'Arbois :

- Monsieur Christian DELAVET

A déclaré candidature pour être représentant de la CPA, en tant que suppléant, au sein de l'Association départementale des communes forestières de Vaucluse et du Syndicat Mixte Forestier de Vaucluse :

- Monsieur Christian DELAVET

OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs – Election des membres de la CAO du groupement de commandes pour l'acquisition de panneaux de promotion touristique

A déclaré candidature pour être représentant de la CPA, en tant que suppléant, au sein de du Syndicat Intercommunal de l'Arbois :

- Madame Dominique TAGUELMINT

Ont déclaré candidature pour être membres de la CAO du groupement de commandes pour l'acquisition de panneaux de promotion touristique :

- Monsieur Philippe de SAINTDO en tant que titulaire
- Monsieur Robert LAGIER en tant que suppléant

Inscrits	92
Votants	83
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	83
Majorité absolue	42
Pour	83
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Est désigné représentant de la CPA au sein de l'Association départementale des communes forestières des Bouches-du-Rhône, de l'Assemblée générale de l'Association Forêt Modèle, du Comité de pilotage CPIE/Education, environnement, du Syndicat Mixte de l'Etoile, du Syndicat Intercommunal de l'Arbois :

- Monsieur Christian DELAVET en tant que titulaire

Est désigné représentant de la CPA au sein de l'Association départementale des communes forestières de Vaucluse et du Syndicat Mixte Forestier de Vaucluse :

- Monsieur Christian DELAVET en tant que suppléant

Est désigné représentant de la CPA au sein de du Syndicat Intercommunal de l'Arbois :

- Madame Dominique TAGUELMINT en tant que suppléant

Sont désignés membres de la CAO du groupement de commandes pour l'acquisition de panneaux de promotion touristique :

- Monsieur Philippe de SAINTDO en tant que titulaire
- Monsieur Robert LAGIER en tant que suppléant

OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs – Election des membres de la CAO du groupement de commandes pour l'acquisition de panneaux de promotion touristique

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

17 MARS 2015